



Le 1^{er} juin 2021

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-007-3 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre référence : R-4123-2020, phase 2 - Notre référence : R060792

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2021-015, le Coordonnateur dépose une proposition de mise à jour du Processus de consultation dans le cadre de la phase 2 du dossier mentionné en objet, comme pièce **HQCF-6, document 1**.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL